



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 12.01.2024, **Publication répétée:** 10.01.2024, 11.01.2024
Visible par le public jusqu'au: 12.01.2027
Numéro de publication: SR01-0000010501

Entité de publication
Groupe E Arc SA, route de la Gare 64, 2017 Boudry

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Germiquet Electricité SA et Jordan Electricité S.A. et Elexa S.A. et Electrotel Voisin Sàrl avec Groupe E Arc SA

3. Publication

Organisation transférante:

Germiquet Electricité SA
CHE-114.306.598
Grand-Rue 27
2710 Tavannes

Jordan Electricité S.A.
CHE-109.472.392
route de la Gare 64
2017 Boudry

Elexa S.A.
CHE-102.174.924
route de la Gare 64
2017 Boudry

Electrotel Voisin Sàrl
CHE-104.297.153
rue Baptiste-Savoie 60a
2610 St-Imier

Paerlitec SA
CHE-105.160.539
route de la Gare 64
2017 Boudry

Organisation reprenante:

Groupe E Arc SA
CHE-105.963.596
route de la Gare 64
2017 Boudry

Publication de la fusion dans la FOSC: 09.01.2024

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 09.04.2024 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Groupe E Arc SA
route de la Gare 64
2017 Boudry